



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

Ref. Ares(2018)6123224 - 29/11/2018

Personne à contacter : M. SCHACHT Xavier

Nos coordonnées

Rapport n° : VIL/16/13222067/00/FR/002

Réf. contrat : 1135067

Vos coordonnées

Réf. : OIB.DR.2/PO/2013/060/588/11/CO

COMMISSION EUROPEENNE

M. MOULIGNEAU

OIB - Office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles
CSM1 07/P001

1049 BRUXELLES

N° CE 37411 (36309) B232

Données d'intervention

Lieu : rue Belliard 232 - 1040 Bruxelles

Date : 02/08/2018

Effectuée par : B. MBAKEM/V. PINEIRO/1641

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES HAUTE TENSION TECHNIQUE 5G CONTROLE ANNUEL

INSTALLATION : CCE : B232

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué suivant les prescriptions suivantes :

REGLEMENT GENERAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE)

RUBRIQUES DU RAPPORT

INFRACTIONS / OBSERVATIONS / NOTES

CONCLUSION

() L'installation électrique dont question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies ci-avant.

(x) L'installation électrique dont question dans le présent rapport **n'est pas** conforme aux prescriptions définies ci-avant. Nous restons à votre disposition pour un nouvel examen, après que les travaux nécessaires pour mettre l'installation en conformité auront été exécutés.

(x) Voir également la synthèse en fin de rapport

Date : 29/11/18

Nombre de pages : 1

Annexe(s) :

Pour le directeur général



VINÇOTTE esbl
 Organisme de contrôle agréé : Service externe pour les contrôles techniques sur le terrain
 Siège social: Jan Oliebaggerlaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
 TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

- Bollebergen 2a bus 12, 9652 Gent
- Jan Oliebaggerlaan 35, 1800 Vilvoorde
- Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
- Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 9 244 77 11
 Fax: +32 2 674 57 11
 Tel: +32 3 221 86 11
 Tel: +32 81 432 611

gent@vincotte.be
 vilvoorde@vincotte.be
 antwerpen@vincotte.be
 gembloux@vincotte.be



Membre n° :

Rapport n° : 1135067

N° d'article		INFRACTIONS (I) OU OBSERVATIONS (O)
RGIE	ROPT/AR	
I		<p>avant la date de validité de la norme de service de phase de la terre</p> <p>après la date de validité</p> <p>éclairage de sécurité de la zone de travail</p> <p>Après la prise de terre HT</p>
I		
O		

10 001 01 1 1 0

CONCLUSION

L'INSTALLATION À HAUTE TENSION EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES CI-DEVANT.
 L'INSTALLATION À HAUTE TENSION N'EST PAS CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES CI-DEVANT.
 Les travaux nécessaires pour faire disparaître des infractions constatées doivent être exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
 L'installation électrique à haute tension doit être recontrôlée dans un délai de 1 an.

Pour le Directeur général,
 Agent-visitateur : Nom _____ N° agent _____ Date _____ Signature _____



TECHNIQUE 5G CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES HAUTE TENSION
CONTROLE ANNUEL
SYNTHESE DES ANOMALIES

<Conclusion>

Technique : 5G
Bâtiment : B232
N° CE : 37411 (36309)
Agent : B. MBAKEM/V. PINEIRO
Date : 02/08/2018

		Installation HT (-1 face parking 15)	
O		Assurer la date de validité de la visière du casque de protection.	
I		Repérer la cellule comptage.	R
I		Eclairages de secours/sécurité à remplacer.	R
O		Repérer la prise de terre HT.	

</Conclusion>

